



problème pour l'ouverture compte ccial banque postale

Par **JMS**, le **26/06/2011** à **12:15**

lors ouverture cpte bancaire; la bque postale me demande copie statuts(S.A.S.U) avec cachet trib de commerce + copie statuts avec cachet des impots.Cela semble bizarre.Inscription RCS /RM faite ,tt en ordre.Le greffe n'a en aucun cas rendu statuts tamponnés.Merci d'avance de votre avis.

Par **lexconsulting**, le **27/06/2011** à **09:16**

Bonjour

Le Tribunal de Commerce ne tamponne pas les statuts mais délivre l'extrait KBIS qui est le document officiel pour débloquent le dépôt des fonds en capital et ouvrir un compte bancaire.

Par contre les statuts doivent être enregistrés et porter l'étiquette d'enregistrement tamponnée des impôts.

Votre banquier peut effectivement vous le demander.

Manifestement votre conseiller bancaire ne connaît pas tout. En même temps si la Banque Postale était connue pour sa spécificité en gestion de comptes commerciaux, ça se saurait.....

Bien Cordialement

LEX CONSULTING

<http://www.lexconsulting.fr>